

L'an deux mille vingt, le lundi 23 novembre, à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Monsieur Pascal DALIGAULT, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 novembre 2020. Les pièces relatives au contrat de délégation de l'assainissement ont été adressées aux conseillers municipaux le vendredi 6 novembre 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 novembre 2020.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Pascal DALIGAULT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Angélique MOUROCQ et Hervé PONDEMER

**Ont donné pouvoir :**

- |  |  |
|--|--|
| - Godwill BABALAO à Hervé PONDEMER         | - Patrick FENOUIL à Xavier ANCKAERT    |
| - Pascal BILLARD à Nathalie BOUILLARD      | - Nadine LECHATILLIER à Jean ELISABETH |
| - Valérie CATHERINE à Jean-Daniel GOUDIER  | - Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER     |
| - Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD | - Anne ROELANDT à Angélique MOUROCQ    |
| - Sylvain DELANGE à Laëtitia BOISSÉE       | - Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE   |
| - Valérie DESQUESNE à Pascal DALIGAULT     |  |

**Absent excusé :** Flavien DELÈTRE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20201123-20\_02803-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2020  
Date de réception préfecture : 30/11/2020

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 29
- présents : 17
- votants : 28

Date de la convocation et d'affichage : 17 novembre 2020  
Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération

N° 16 / 3-2

**Secrétaire de séance**

M. ANCKAERT

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2020 a été adopté  
→ à l'unanimité

**Vente de la parcelle cadastrée section CH n°43 Monsieur et Madame TROUVÉ**

Monsieur et Madame Philippe TROUVÉ souhaitent acquérir un terrain appartenant à la commune jouxtant leur propriété située 2 Chemin du Gros Hêtre (parcelle cadastrée CH 43).

D'ores et déjà, les futurs acquéreurs y stationnent leur véhicule car le terrain est situé devant leur jardin. Ils souhaitent dorénavant l'acquérir (courrier adressé à cet effet en janvier 2020).

Cette parcelle fait environ 40 m<sup>2</sup> sachant que les frais de bornage et d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs.

Considérant que les frais seront supportés par les acheteurs, la commission des Finances propose un prix de vente de 20 €/m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**

- **FIXE** le prix de vente à 20€/m<sup>2</sup>
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à prendre un notaire et à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette vente

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 23 novembre 2020

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE



V.D